

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis-

La Société Tunisienne de Banque Publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2002 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 mai 2003. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co commissaires aux comptes M. Mourad Guellaty et ORGA AUDIT qui n'ont émis de réserves quant à leur régularité et à leur sincérité.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

(en milliers de D.)

ACTIF	Notes	31-12-2002	31-12-2001
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	1	73 797	90 263
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	398 327	440 087
Créances sur la clientèle	3	2 944 102	2 649 527
Portefeuille titres commercial	4	281 039	201 261
Portefeuille d'investissement	5	224 200	211 736
Valeurs immobilisées	6	75 887	73 660
Autres actifs	7	231 471	251 447
TOTAL ACTIF		4 228 823	3 917 981
PASSIF			
Banque centrale et C.C.P		263 694	201 295
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	156 319	70 834
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 193 429	2 088 953
Emprunts et ressources spéciales	10	947 961	999 982
Autres passifs	11	242 550	133 432
TOTAL PASSIF		3 803 953	3 494 496
CAPITAUX PROPRES	12		
Capital		124 300	124 300
Réserves		243 642	220 423
Actions propres	13	112	112
Autres capitaux propres		37 295	37 305
Résultats reportés		4	0
Résultat de l'exercice		19 517	41 345
TOTAL CAPITAUX PROPRES		424 870	423 485
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 228 823	3 917 981

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

(en milliers de D.)

DESIGNATION	31-déc-02	31-déc-01
PASSIFS EVENTUELS		
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	704 596	734 103
HB 2 - Crédits documentaires	230 148	217 067
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	934 744	951 170
ENGAGEMENTS DONNES		
HB 4 - Engagements de financement donnés	72 801	97 427
HB 5 - Engagements sur titres	8 361	8 743
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	81 162	106 170
ENGAGEMENTS RECUS		
HB 6 - Engagements de financement reçus	90 118	129 762
HB 7 - Garanties reçues	542 327	552 848

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2002

(en milliers de D.)

DESIGNATION	31-12-2002	31-12-2001
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et revenus assimilés	192 386	205 615
Commissions	34 727	25 472
Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	25 564	26 524
Revenus du portefeuille-titre d'investissement	8 795	10 093
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	261 472	267 704
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts encours et charges assimilées	-134 741	-129 631
Commissions encourues	-2 495	-2 387
Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-137 236	-132 018
PRODUIT NET BANCAIRE	124 236	135 686
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-23 115	-61 111
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	881	54 447
Autres produits d'exploitation	1 770	2 086
Frais de personnel	-62 552	-60 716
Charges générales d'exploitation	-19 286	-18 001
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-6 935	-6 755
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 999	45 636
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	5 803	-303
Impôts sur les sociétés	-1 285	-3 988
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	19 517	41 345
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	0	0
RESULTAT NET DE L' EXERCICE	19 517	41 345

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2002

(en milliers de D.)

DESIGNATION	31.12.2002	31.12.2001
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	238 898	219 497
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-143 117	-126 671
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	62 324	23 409
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	-302 532	-134 645
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	103 863	66 100
Acquisitions/cessions des titres de placement	-51 489	43 907
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-67 947	-65 637
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	115 224	-77 836
Impôt sur les sociétés payés	-1 982	-6 455
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION	-46 758	-58 331
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	7 172	10 609
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-8 188	52 992
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-7 466	-5 200
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT/AFFECTE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-8 482	58 401
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emissions d'actions	0	-63
Emission/Remboursement d'emprunt et ressources spéciales	-46 430	36 585
Dividendes versés	-18 065	-16 659
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT/AFFECTE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-64 495	19 863
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-119 735	19 933
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	270 017	250 084
Liquidités et équivalents en fin de période	150 282	270 017

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2002 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur prêts de la clientèle

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts échus sur crédits à long et moyen terme et relatifs à l'exercice en cours sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif. Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'il sont courus.

Les agios sur les comptes courants débiteurs gelés sont réservés et présentés, lors de l'arrêt, en déduction des comptes courants débiteurs.

Les agios sur créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

2.2 Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;

* Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les bons d'équipement et les emprunts obligataires).

* Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

* Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées ainsi qu'il suit :

- Titres de participation à caractère durable

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

- Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe (bons d'équipement et obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

- Titres représentant des participations financement

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « revenus du portefeuille titres d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts et agios débiteurs capitalisés (convertis en participations au capital) ne donnent pas lieu à une reprise des intérêts et agios réservés au moment de leur convention. Leur réactivation en produits est opérée suite à des encaissements effectifs.

- Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial détenu par la banque est classé en deux catégories :

* Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (bons de trésor ordinaires et les bons de trésor à court terme).

* Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon de dépassant pas l'année.

Les titres émis par l'Etat (bons de trésor) et acquis par la banque dans le cadre de son activité d'intermédiation (titres acquis en vue de leur placement auprès de la clientèle) sont comptabilisés en titres de transaction. La partie des titres rétrocédée à la clientèle est présentée de façon compensée en déduction du poste « Titres de transaction ».

Conséquemment, les revenus afférents à ces titres et leurs charges relatives à leur rétrocession aux clients sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée, et sont présentées d'une manière compensée.

2.3. Provisions pour risques sur prêts et participations

Provisions pour risques sur prêts

La provision pour risques sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

STB – (Suite)

- A - Actifs courants
- B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 - Actifs incertains
- B3 - Actifs préoccupants
- B4 - Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la STB correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n°91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- ♦ B2 - Actifs incertains 20%
- ♦ B3 - Actifs préoccupants 50%
- ♦ B4 - Actifs compromis 100%

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « autres postes de passif ».

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autre qu'hôtelières
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigée compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

2.7 les valeurs immobilisées

les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10-15%
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques	33%
Agencement, aménagement et installations	10%

NOTE 1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 73 797 KDT au 31/12/2002 contre 90 263 KDT au 31/12/2001

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Caisse	19 359	16 227
- BCT	53 747	73 185
- CCP	687	847
- TGT	4	4
TOTAL	73 797	90 263

NOTE 2- Créances sur les établissements bancaires financiers

Le solde de ce poste s'élève à 398 327 KDT au 31/12/2002 contre 440 087 KDT au 31/12/2001 .

Réparti par échéance initiale, ce solde se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Comptes à vue	189 105	141 101
- Prêts au jour le jour	5 000	127 500
- Prêts à terme	199 426	167 729
- Créances rattachées	4 796	3 757
TOTAL	398 327	440 087

2.4 Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnées sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire BCT n° 91-22.

- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.5. comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts par la banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la banque et bénéficiant d'une prise en charge par TUNIS RE de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars Tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la STB encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté au taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.6 comptes libellés en monnaies étrangères et résultat de change

Le résultat de change sur les opérations de change manuel de billets de banques est constaté quotidiennement par réévaluation au cours du jour des stocks de devises détenus par la banque.

Le résultat de change sur les opérations de marché est constaté quotidiennement par réévaluation des positions de change générées par les opérations de la clientèle.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date d'arrêté. l'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan et est constaté en résultat par le biais d'une provision pour perte de change.

STB – (Suite)

NOTE 3- Créances sur la clientèle

3-1 L'évolution comparée des engagements nets entre 2001 et 2002 se présente comme suit :

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Comptes courants débiteurs	437 122	453 128
- Crédits sur ressources spéciales	1 294 391	1 216 050
- Les créances prises en charge par l'Etat	86 443	76 699
- Bonification prise en charge par l'Etat	48 362	0
- Autres concours à la clientèle	1 586 892	1 438 694
- Créances rattachées	23 432	18 431
<u>TOTAL BRUT</u>	3 476 642	3 203 002
- Provisions	148 7188	200 104
- Agios réservés	369 890	337 433
- Produits perçus d'avance	13 932	15 938
<u>TOTAL NET</u>	<u>2 944 102</u>	<u>2 649 527</u>

Conformément à la convention cadre signé le 30 Décembre 1999, la STB a procédé au courant de l'exercice 2002 à la cession des créances au profit de la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances –STRC- pour un montant de 180 422 KDT

Cette cession s'inscrit dans le cadre des nouveaux mécanismes juridiques instaurés par la loi n° 98-04 du 02 Février 1998.

Cette opération s'est traduite par une reprise de provisions d'un montant de 81 773 KDT et des agios réservés devenus disponibles de 36 568 KDT

Etant donné que le prix de cession de 60 727 KDT a été réglé partiellement par un compte courant associé au 31/12/2002, cette opération a dégagé une plus value de 732 KDT.

NOTE 4- Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste s'élève à 281 040 KDT au 31/12/2002 contre 201 261 KDT au 31/12/2001

Le portefeuille-titre commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'Etat et de titres à revenus variables.

A la date de clôture sa structure est la suivante :

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Titres de placement	1 936	2 002
- Bons de trésor ordinaires	573	2 505
- Bons de trésor à court terme	127 815	94 333
- Bons de trésor assimilables	154 840	103 285
- Créances et dettes rattachées	4 185	4 687
- Provisions pour dépréciation de BTA	-591	-591
- Intérêts perçus d'avance	-7 718	-4 960
<u>TOTAL</u>	<u>281 040</u>	<u>201 261</u>

NOTE 5- Portefeuille-titre d'investissement

La valeur du portefeuille titre est passée de 211 736 KDT au 31/12/2001 à 224 200 KDT au 31/12/2002

Cette évolution se détaille comme suit:

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Titres d'investissement	17 103	20 247
- Titres de participation	259 006	240 321
- Parts de dividendes dont le droit est établi	2 218	434
<u>VALEUR BRUTE</u>	<u>278 327</u>	<u>261 002</u>
Provisions	28 360	26 853
Intérêts capitalisés réservés	25 767	22 413
<u>VALEUR NETTE</u>	<u>224 200</u>	<u>211 736</u>

La répartition du portefeuille d'investissement en titres cotés et titres non cotés est la suivante :

- Titres cotés : 9 895 KDT
- Titres non cotés : 214 592 KDT

Le portefeuille titres d'investissement comprend des participations en rétrocession d'une valeur brute de 32 342 KDT provisionnées à hauteur de 1 267 KDT.

STB – (Suite)

Liste des principales entreprises filiales au 31/12/2002

FILIALES	QUOTE PART DU CAPITAL EN %	VAL. BRUTE	PROVISIONS	VAL. NETTE
SKANES PALACE	99,76	6 180		6 180
STB INVEST	94,39	34 676		34 676
SICAV - BDET	85,40	835	174	661
SACEM	85,94	4 422	2 077	2 345
AFRICA SOUSSE	96,94	9 050		9 050
S.T.R.C	84,00	16 800		16 800
IMMOB. DE L'AVENUE	67,30	2 459		2 459
ED-DKHILA	61,20	3 220		3 220
SOFIGES	52,07	2 142		2 142
STB SICAR	55,00	8 280		8 280
BFT	78,18	3 535		3 535
STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUD	50,00	5 000		5 000
STE TOURISTIQUE AIN DRA	49,80	1 234	1 148	86
HOTEL YOUNES	45,13	12		12
SICAV L'INVESTISSEUR	20,00	359	87	272
SICAV L'EPARGNANT	10,00	50		50

Le portefeuille investissement comprend cinq fonds gérés par la STB-SICAR et par ID-SICAR d'une valeur totale de 33 763 KDT qui sont provisionnés à hauteur de 1 099 KDT
Ces fonds sont destinés au financement de projets dans le cadre de la loi n° 95-87 du 30 Octobre 1995 sur les sociétés d'investissement à capital risque

NOTE 6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 75 887 KDT au 31/12/2002. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2002 se détaillent comme suit :

Libellés	VALEUR D'ACQUIS.	MOUV. 2002 ACQUIS./ CESSION	VALEURS D'ACQUIS. 2002	AMORTIS. AU 31/12/2001	DOTATION AU 31/12/2002	AMORT. AU 31/12/2002	VAL. COMP. NETTES
Immobilisations Incorporelles	5 673	441	6 114	3 604	1 117	4 721	1 393
Logiciel informatique	4 134	228	4 362	2 882	587	3 469	893
Droit au bail	57	-	57	0	0	0	57
Frais études et développement (1)	1 482	213	1 695	722	530	1 252	443
Immobilisations Corporelles	126 624	6 946	133 570	53 539	5 537	59 076	74 494
Terrains	17 354	-	17 354				17 354
Constructions	50 783	1 238	52 021	11 567	1 106	12 673	39 348
Autres	58 487	5 708	64 195	41 972	4 431	46 403	17 792
TOTAL	132 297	7 387	139 684	57 143	6 654	63 787	75 887

(1) reclassement effectué en Décembre

NOTE 7- Autres actifs

Au 31/12/2002, les autres postes d'actif totalisent 231 471 KDT contre 251 447 au 31/12/2001 et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Prêts au personnel	45 165	38 894
- Etat, impôt et taxes	44 172	43 959
- Comptes de régularisation actif	80 441	81 169
- Etat intérêts à recevoir	6	13 507
- Créances STRC à régulariser	0	21 600
- Autres	61 687	52 318
<u>TOTAL</u>	<u>231 471</u>	<u>251 447</u>

NOTE 8- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2002 ce poste totalise 156 319 KDT contre 70 834 KDT au 31/12/2001
Sa répartition par nature des créances est comme suit :

STB – (Suite)

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Comptes à vue	48 906	53 444
- Emprunts interbancaires	107 293	16 871
- Intérêts à payer	113	519
- Dettes rattachées	7	0
<u>TOTAL</u>	<u>156 319</u>	<u>70 834</u>

NOTE 9- Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 2 193 429 KDT au 31/12/2002 contre 2 088 953 KDT au 31/12/2001. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Dépôts à vue	535 888	633 513
- Dépôts épargne	1 001 799	958 909
- Comptes à terme	132 703	132 070
- Comptes en dinars convertibles	57 573	59 599
- Comptes en devises	174 540	141 133
- Bons de caisse	113 647	76 303
- Autres sommes dues à la clientèle	59 310	54 571
- Intérêts à payer	29 173	28 355
- Certificats de dépôts	88 796	4 500
<u>TOTAL</u>	<u>2 193 429</u>	<u>2 088 953</u>

NOTE 10- Emprunts & ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 947 961 KDT au 31/12/2002 contre 999 982 KDT au 31/12/2001 et se répartit comme suit:

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Emprunts obligataires & privés	96 444	109 935
- Ressources spéciales	832 663	865 601
- Intérêts à payer	18 854	24 446
<u>TOTAL</u>	<u>947 961</u>	<u>999 982</u>

NOTE 11- Autres passifs

Ce poste totalise 242 550 KDT au 31/12/2002 contre 133 432 KDT au 31/12/2001

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Provisions pour passifs et charges	31 076	26 086
- Etat, impôts, taxes et dettes sociales	15 367	14 663
- Créiteurs divers	2 438	2 399
- Comptes de régularisation passif	193 669	90 283
<u>TOTAL</u>	<u>242 550</u>	<u>133 432</u>

NOTE 12- Provisions pour passifs et charges

Les provisions pour passif et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2002 s'élèvent à 31 076 KDT contre 26 086 KDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan, litiges et pertes de change.

Libellés	Provisions 31/12/2001	REPRISES	DOTATION	PROVISIONS 31/12/2002
- Provisions / éléments du hors bilan	15 482	3 890	8 519	20 111
- Provisions pour risques divers	8 298	0	361	8 659
- Provisions pour pertes de change	2 306	0		2 306
<u>TOTAL</u>	<u>26 086</u>	<u>3 890</u>	<u>8 880</u>	<u>31 076</u>

NOTE 13- Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 KDT composé de 24 860 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit:

	Solde après affectation au 31/12/2001	Affectation et autres imputations	Résultat Décembre 2002	Solde au 31/12/2002
- Capital	124 300	-		124 300
- Réserves	188 993	1 968		187 025
- Prime de fusion	56 617	-		56 617
- Actions propres	112	0		112
- Autres capitaux propres	37 305	-10		37 295
- Résultats reportés		4		4
- Résultat de la période			19 517	19 517
<u>TOTAL</u>	<u>407 327</u>	<u>- 1 974</u>	<u>19 517</u>	<u>424 870</u>

NOTE 14: Engagements hors bilan

Les données comparatives 2002/2001 au niveau de l'état des engagements hors bilan se détaillent comme suit:

Garanties reçues:

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Contre garanties reçues des banques installées à l'étranger	307 526	259 338
- Garanties reçues des banques et des établissements financiers installés en Tunisie	43 637	64 515
- Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	139 527	184 026
- Garanties reçues de la clientèle	51 637	44 969
<u>TOTAL</u>	<u>542 327</u>	<u>552 848</u>

NOTE 15- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Cette rubrique est structurée comme suit:

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Dotations aux provisions	39 808	110 929
- Reprises de provisions	-19 973	-52 263
- Créances passées par perte et créances cédées	89 189	34 630
- Reprises de provisions sur créances cédées	-81 773	-30 544
- Reprises de provisions sur créances passées par pertes	-4 136	-1 641
<u>TOTAL</u>	<u>23 115</u>	<u>61 111</u>

NOTE 16- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de ce compte est composé comme suit:

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	4 712	5 412
- Plus values ou moins value de cession du portefeuille d'investissement	2 450	54 662
- Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-6 281	-5 627
<u>TOTAL</u>	<u>882</u>	<u>54 447</u>

NOTE 17- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ce poste se détaille comme suit:

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Gains nets sur titres de transaction	7 903	11 663
- Gains nets sur titres de placement	9 284	6 093
- Gains nets sur opérations de change	8 377	8 768
<u>TOTAL</u>	<u>25 564</u>	<u>26 524</u>

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Gains sur cession BTCT	15 481	9 216
- Intérêts sur bons de trésor acquis (+)	5 427	29 639
- Intérêts sur bons de trésor rétrocédés (-)	-13 005	-27 192
<u>TOTAL</u>	<u>7 903</u>	<u>11 663</u>

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Intérêts et revenus assimilés (+)	9 212	6 019
- Dividendes et revenus assimilés (+)	72	74
- Plus value de cession des titres de placement (+)	0	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation	0	0
<u>TOTAL</u>	<u>9 284</u>	<u>6 093</u>

NOTE 18- Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en début et en fin d'exercice s'analysent comme suit:

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Caisse et CCP	20 050	17 079
- BCT	-72 122	-17 526
- Banques et organismes spécialisés	66 049	52 204
- Prêts-emprunts sur le marché monétaire	14 588	122 625
- titres de transactions	121 717	95 635
Liquidités et équivalents de liquidités	<u>150 282</u>	<u>270 017</u>

STB – (Suite)

NOTE 19- Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2002, comparativement à l'exercice 2001 se présente comme suit:

Libellés	31/12/2002	31/12/2001
- Résultat net en DT	19 517 022	41 345 287
- Résultat net attribuable aux actions ordinaires en DT	19 517 022	41 345 287
- Nombre moyen d'actions ordinaires	24 860 000	24 860 000
Résultat par action en DT	0,785	1,663

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action.

Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

**RAPPORT GENERAL DES CO COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002**

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat du commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société Tunisienne de Banque couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002, et qui font apparaître un total net de bilan de 4.228.823 mille dinars et un bénéfice net d'impôt de 19.517 mille dinars.

Ce résultat est arrêté après déduction :

- d'une dotation aux amortissements de : 6.935 mD
- d'une dotation nette aux provisions de : 22.234 mD
- d'un impôt sur les sociétés de : 1.285 mD

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptables généralement admises incluant les épreuves et sondages que nous avons jugés nécessaires eu égard aux circonstances.

Nous nous sommes assurés en outre du respect des dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie en matière de classification, d'évaluation et de couverture des risques et notamment la circulaire n°91-124 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n°93-29 du 30 juillet 1993, n°99-04 du 19 mars 1999 et n°2001-12 du 4 mai 2001.

Les analyses et commentaires développés dans :

- Les notes annexes aux états financiers ;
- Notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne ;
- Notre rapport portant sur l'évaluation, la classification des risques et leur couverture par des garanties, par des provisions et par des agios réservés ;

font partie intégrale du présent rapport.

A la fin de l'exercice 2002, les provisions et agios réservés totalisent 615.53 mD, soit une baisse de 8.183 mD par rapport à l'exercice 2001.

Les résultats dégagés par l'exploitation, les provisions et les agios réservés constitués par la Société Tunisienne de Banque sont entre autres de nature à assurer la couverture progressive et continue des risques de la banque.

Par ailleurs, nous avons examiné le rapport de votre conseil de surveillance relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2002. Ce rapport n'appelle pas de notre part de remarques particulières.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés et des diligences accomplies, nous certifions que les états financiers de la Société Tunisienne de Banque arrêtés au 31 décembre 2002 sont, pour tout aspect significatif, réguliers et sincères et reflètent la situation financière et patrimoniale de la banque au 31 décembre 2002 et le résultat de ses opérations réalisées au cours de la période du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Tunis, le 12 mai 2003

LES CO COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mourad Guellaty

**ORGA-AUDIT
Ben Afia Mohamed Salah**

RAPPORT SPECIAL DES CO COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées, durant l'exercice 2002. Il s'agit des opérations ci-après :

La STB a procédé au cours de l'exercice 2002 à la cession de créances au profit de la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC).

Les opérations de cession ont porté deux lots de créances d'un montant total de 180 422 mD couverts à concurrence de 81 774 mD par des provisions et 36 568 mD par des agios réservés. Le prix de cession a été fixé à 60 727 mD.

La STB a signé en 1999, 2000 et 2002 avec la filiale « STB SICAR » trois conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces conventions ainsi que leurs conditions de rémunération respectives sont résumées comme suit :

Libellé	Montant du fonds en mD	Commission de gestion (%)	Commission de performance (%)	Commission de rendement (%)
Fonds STB 1	8 000	1	-	-
Fonds STB 2	8 000	1	20	10
Fonds STB 3	5 000	1	10	10
Fonds STB 4	6 500	1	10	10
Base de la commission		Montant des fonds gérés	Plus values réalisées	Produits des placements

La STB a conclu avec sa filiale « ID SICAR » deux conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces deux conventions ainsi que leurs conditions de rémunération sont résumées comme suit :

Libellé	Montant du fonds en mD	Commission de gestion (%)	Commission de performance (%)	Commission de rendement (%)
Fonds STB 1	2 000	1	10	10
Fonds STB 2	2 000	1	10	10
Base de la commission		Fonds gérés	Plus values réalisées	Produit des placements

Certains contrats de location sont signés entre la STB et ses filiales occupant des locaux de la STB. Les conditions annuelles d'occupation des lieux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer en dinars	Date
STRC	10 000	01/09/2001
Partner Conseil	7 000	01/08/2001
STB CAPITALIS	9 500	01/01/2002
STB INVEST	7 080	01/07/2001

En dehors de ces opérations, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations conclues par votre société pouvant rentrer dans le cadre de l'un des articles précités.

Par ailleurs, votre conseil de surveillance ne nous a pas avisé de l'existence d'autres opérations conclues par votre société et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés.

Tunis, le 12 mai 2003

LES CO COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mourad Guellaty

ORGA-AUDIT
Ben Afia Mohamed Salah